

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 74 (1929)
Heft: 3

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

La fortification des frontières.

Parmi les innombrables questions militaires qu'aura soulevées la période de l'après-guerre, l'une des plus passionnément discutées et qui, néanmoins, reste des plus obscures, sera sans contredit celle de la fortification des frontières.

« Quand le bâtiment va, tout va », a-t-on coutume de dire en matière d'activité sociale, voulant montrer par là que la construction est un des indices les plus certains de la prospérité d'un pays. Ainsi, dans les choses militaires, le problème de la construction des forteresses prend, lui aussi, une importance considérable et l'acceptation momentanée d'une solution de ce problème périodiquement posé semble indiquer le retour d'une ère de calme, d'équilibre et de stabilité dans les conceptions d'art militaire éternellement en présence.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que la fortification passe au premier plan des préoccupations du commandement des armées, qu'elle gagne les sphères gouvernementales et s'étend même au niveau des discussions les plus controversées de l'opinion publique. Soyez sûrs que la réputation d'un Vauban est faite en grande partie de l'intérêt que l'on prenait, à l'époque du grand siècle, à la construction des places fortes. Les villes rivalisaient entre elles pour obtenir d'être fortifiées et tout gouverneur ou lieutenant du roi bien en cour s'efforçait de faire acquérir à ses administrés cette garantie de sécurité que valaient, en temps de guerre, de bonnes murailles habilement tracées et un armement de place bien au complet. Les *engeniors* de Philippe-Auguste occupaient une place importante dans la hiérarchie des serviteurs du pouvoir royal et l'on sait combien les transformations du château féodal, pendant les trois siècles qu'a duré le moyen âge, ont été calquées, modelées pour ainsi dire, sur les transformations de la société elle-même.

La fortification d'un pays joue un rôle qui n'est pas contestable dans la vie nationale du peuple qui l'habite. La « barrière de fer » de Vauban a sauvé la France de l'invasion à trois reprises différentes,

au commencement et vers la fin du XVIII^e siècle. Elle a pu servir pendant une si longue période parce que l'ancienne monarchie s'était constamment efforcée de la maintenir en état normal d'efficacité. A la veille de la Révolution française, les théories de Montalembert avaient précisément eu pour conséquence de faire mettre les constructions de Vauban, datant de la fin du XVII^e siècle, à la hauteur des progrès réalisés dans l'armement des troupes. L'adoption du matériel d'artillerie de Gribeauval, remplaçant le matériel des Vallière, avait rendu cette mise au point nécessaire.

Une nouvelle mise au point n'ayant pas été faite, à la suite des guerres de la Révolution, pendant l'Empire, et Napoléon ayant témoigné d'une constante indifférence à l'égard de la sécurité des frontières qu'il se bornait à défendre en portant les hostilités en plein cœur des Etats ennemis, les places françaises ne rendirent aucun service en 1814 ou en 1815, et l'on sentit alors combien était dangereux pour un pays le fait de négliger, même pendant une durée relativement courte, la fortification de son territoire.

Aussi, dès le retour de la paix, et tandis que les diplomates du Congrès de Vienne s'évertuaient à trouver une formule vraiment pratique du pacifisme vers lequel l'humanité civilisée s'est sans cesse tournée à la fin de chaque période de conflit général, les militaires entreprenaient, à grand renfort de commissions et d'enquêtes, d'études, de rapports et de projets, la construction de nouveaux ouvrages destinés à servir d'appui aux armées mobiles d'opérations.

L'absence de forteresses dignes de ce nom en 1814 et 1815 avait été si vivement ressentie chez nous ; on regrettait tant de n'avoir pu opposer à un Blücher ou à un Schwartzberg dans l'est de la France, autre chose que des bicoques sans garnisons suffisantes avec à leur tête des gouverneurs vieillissés et souvent pusillanimes — tous n'étaient pas de la taille de ce Daumesnil qui refusait de rendre Vincennes même à Louis XVIII —, que dès la Restauration une réaction très vive se dessina touchant le rôle des forteresses au cours d'une campagne. On leur attribua toutes les vertus, en particulier celle de pouvoir offrir à une armée battue qui se réfugierait à l'abri de ses murs et de ses canons, la possibilité de se refaire et de repartir derechef en opérations actives pour affronter de nouveau un ennemi déjà victorieux. Conception funeste : en 1870, elle conduisit Bazaine à Metz, et Mac-Mahon dans la souricière de Sedan.

Retenons de ce bref aperçu d'histoire lointaine que si la fortification est une arme nécessaire, encore convient-il qu'on soit très au courant de l'usage à en faire. On ne peut pas tout demander, et n'importe quand ni comment, à l'art de l'ingénieur.

La période qui suivit 1870 et qui dura jusqu'à la fin de la grande guerre n'est pas moins instructive. Résumons-en les enseignements pratiques ; ils ne seront pas sans utilité pour éclairer la route sur laquelle nous nous trouvons aujourd'hui engagés. Sitôt après la guerre franco-allemande, la réorganisation des forces militaires de la France fut entreprise et la défense des frontières mise tout de suite à l'étude. Il n'y avait alors aucune hésitation à avoir. Nous venions d'être battus ; l'armée allemande gardait toute sa capacité d'offensive ; notre frontière du nord-est était mutilée ; nos grandes places de Lorraine et d'Alsace passaient aux mains de l'ennemi. Aucun doute n'était possible sur la nécessité qu'il y avait pour nous de faire quelque chose.

Dans toute fortification, deux points de vue sont à envisager, celui du commandement et celui du technicien ; autrement dit, la conception d'emploi stratégique de la fortification et celle de son emploi tactique. Ces deux points de vue ne sont pas d'ailleurs tellement distincts l'un de l'autre qu'ils soient sans que s'exercent entre eux de sensibles répercussions. Ainsi la théorie des rideaux défensifs avec musoirs extrêmes, appliquée par la Commission de défense de 1872 dont le général Séré de Rivières a été le très actif rapporteur, si elle convenait au compartimentage des voies d'invasion imaginée par notre haut commandement, s'appliquait également bien à l'emploi des moyens matériels d'attaque ou de défense dont on disposait à cette époque.

Elle était moins justifiée avec les immenses ressources en effectifs que le principe de la nation armée intégrale mettait à la disposition des généraux en chef, et aussi avec la puissance de l'artillerie moderne et la multiplicité des armes portatives automatiques.

Les exemples de Liège, Namur, Maubeuge et Anvers suffisent à montrer que l'art de l'ingénieur en 1914 était sensiblement dépassé par les possibilités de l'artillerie ; la cuirasse défensive s'inclinait devant le canon offensif.

Chose curieuse. C'était moins le sentiment très net de cette notion d'expérience qui avait jeté le discrédit du haut commandement français sur les forteresses en 1914, que le souvenir des erreurs stratégiques commises en 1870 par ses prédécesseurs. Joffre redoutait les forteresses et ne voulait en entendre parler à aucun prix, crainte de se laisser attirer par elles. Nouvel Ulysse naviguant au milieu des Sirènes, il bouchait ses oreilles à toutes les requêtes que lui adressaient les gouverneurs des camps retranchés de l'Est ou du Nord, et la II^e direction, celle du génie, au Ministère de la guerre, à la tête de laquelle il avait pendant été jadis placé, devait renoncer à obtenir

aucune complaisance, pas le moindre traitement de faveur de la part de son ancien chef.

Les Allemands soupçonnaient-ils le peu de résistance qu'offrieraient nos camps retranchés en cas d'une attaque en forces sérieuses ? Non sans doute, puisque c'est précisément pour éviter de se heurter à eux qu'ils allèrent chercher le terrain libre à travers la Belgique et nos départements du Nord.

En vérité, s'ils étaient venus directement à travers la Lorraine, par où nous les attendions, ils auraient rencontré à la fois les forteresses et les armées françaises, de sorte que les unes appuyant les autres, et « réciproquement » comme disent les mathématiciens, ils auraient trouvé là le maximum des résistances auxquelles ils pouvaient s'attendre. Tout compte fait, leur plan était donc judicieux en soi ; mais on voit par ce qui précède combien il est imprudent de séparer l'action des forteresses de celle des troupes mobiles d'opérations.

On connaît l'importance acquise après la bataille de la Marne de 1914 par la fortification passagère du champ de bataille. Le front continu apparut bientôt comme la ligne de défense principale d'un immense camp retranché qui eût été représenté par les nations elles-mêmes. Telle qu'était constituée cette ligne de combat, on ne peut méconnaître qu'elle se ressentait beaucoup de l'improvisation ayant présidé à son établissement. Là où elle se confondait avec la ligne de défense d'un ancien camp retranché, comme à Verdun par exemple, sur le front nord de la place, sa solidité s'en trouvait sensiblement accrue. Ce fut incontestablement une faute d'avoir, en fin de 1915, et au début de 1916, négligé de consolider le fort de Douaumont, en même temps qu'on prenait des dispositions dans la « Région fortifiée de Verdun » pour tenir tête à l'offensive allemande en préparation.

Et la distinction à laquelle on se livre actuellement chez nous, de savoir s'il vaut mieux, dans le système de fortifications à adopter, pencher en faveur de l'organisation d'un front continu en se bornant à installer dès maintenant tout le long et au plus près de la frontière, certains organes essentiels, observatoires, postes de commandement, abris défensifs ou offensifs, etc., ou bien en revenir au système ancien des positions fortifiées séparées par de larges intervalles et construites dès le temps de paix sur les portions de frontière présentant un intérêt vital, ne nous paraît guère raisonnable si l'on se place uniquement au point de vue de l'opportunité technique.

Si l'on pouvait tout avoir, aucun doute ne subsisterait : il faudrait à la fois préparer le champ de bataille défensif à front continu, tout

en renforçant avec des « cuirassés enterrés » les positions essentielles à conserver.

Mais le peut-on ? Sommes-nous assez riches pour nous offrir un tel luxe dans une branche de l'activité militaire sans porter préjudice aux autres branches de cette activité ? Le danger dont nous menace l'Allemagne est-il, par ailleurs, si imminent ? N'y a-t-il pas intérêt à attendre que l'évolution des prochaines méthodes de guerre se soit accentuée davantage avant de prendre définitivement des dispositions qui engagent irrémédiablement l'avenir ? Ce sont les réponses à ces diverses questions, bien plus que la technique même de la construction des ouvrages qui conditionnent nos décisions à l'heure actuelle.

Une Commission de défense des frontières a été instituée il y a quelques années et se trouve toujours en fonction. Présidée par le général Guillaumat, commandant de l'armée française du Rhin, cette commission a décidé des types d'ouvrages aussi bien que de leur application géographique, en vue de leur emploi stratégique. Ses propositions ont été approuvées par le Conseil supérieur de la guerre, et ont certainement fait l'objet d'un examen gouvernemental en séances du Conseil supérieur de la défense nationale.

A côté et, mieux encore, au-dessous de cette Commission de défense des frontières, une Commission d'organisation des régions fortifiées a été créée ; elle a pour mission d'orienter l'exécution sur le terrain ; autrement dit, d'appliquer au terrain les décisions prises par la Commission Guillaumat d'après l'examen de la carte, les possibilités de notre armée, les projets du futur généralissime.

Sans être dans le secret des travaux de l'une ou l'autre de ces commissions, il y a lieu de penser qu'après avoir déterminé les zones qu'il convenait de fortifier et la nature générale des ouvrages à entreprendre sur chacune de ces zones, on a établi un ordre d'urgence, et que c'est d'après cet ordre d'urgence que les crédits successifs nécessaires vont être demandés par le gouvernement et accordés par le Parlement. D'ici quelques mois, à mesure que seront exécutés les premiers travaux, on pourra donc se faire une idée des influences diverses s'étant exercées sur les décisions de la Commission Guillaumat.

Ceci posé, et à un point de vue simplement spéculatif, on peut édifier par le raisonnement non pas les décisions dont il s'agit, mais leur sens général et en quelque sorte un ordre de grandeur entre elles.

La grande guerre nous a montré surabondamment l'immense péril auquel on s'expose en laissant l'ennemi pénétrer et s'incruster en territoire national. Il y a par conséquent de grandes chances pour que le système fortifié de l'avenir serre au plus près la frontière

politique. C'est d'autant plus nécessaire chez nous que les ressources industrielles de la France se trouvent comme à plaisir accumulées dans les régions du Nord et du Nord-Est.

Ce système fortifié serré sur la frontière devra couvrir depuis la mer du Nord jusqu'à la Suisse, autre leçon déduite de la grande guerre. Mais il est opportun de remarquer que sur tout ce front, le système n'aura ni la même importance, ni le même caractère. Entre Dunkerque et le Luxembourg, et d'autant plus nettement qu'on est plus près de Dunkerque, la couverture de la Belgique nous est acquise, sans pour cela que nous puissions oublier le « commun proverbe » du bon La Fontaine : Ne t'attends qu'à toi seul ! De toute façon, attitude strictement défensive de ce côté, et par suite, préparation d'un front continu passif analogue dans son organisation à celui de la grande guerre.

Entre le Luxembourg et la Suisse, nous sommes en contact immédiat de notre adversaire éventuel venu du côté du Rhin. Donc de ce côté, précautions plus sérieuses et opportunité d'une consolidation du front continu par l'organisation permanente de régions fortifiées. D'autre part, n'oublions pas que du fait de notre victoire, notre armée peut recevoir de nos diplomates certaines missions qui ne seraient plus strictement défensives, au sens stratégique du terme. Il semble donc indispensable de retourner contre l'Allemagne le caractère offensif que les Allemands avaient eux-mêmes précédemment donné à la région fortifiée de Metz. En Alsace, le front continu bordant le Rhin, conjugué à l'utilisation éventuelle des Vosges, en arrière, permet d'assurer une bonne défense de cette province reconquise.

Est-il dès maintenant nécessaire d'entreprendre d'autres travaux plus en arrière, sur les côtes de Meuse, la falaise de Champagne, la courtine de l'Aisne ou le massif de St-Gobain qui jalonnent la position d'arrêt des armées battues en une première bataille sur les frontières ? De simples prévisions semblent suffire et ici encore, plus ici-même qu'ailleurs. Etant donné le degré d'usure dont serait affecté un adversaire qui aurait fourni le premier effort pour nous battre sur les frontières, il ne paraît pas indispensable de songer à autre chose qu'à l'établissement d'un front continu.

Ainsi, l'interminable discussion qui s'est engagée chez nous entre partisans du front continu et partisans des régions fortifiées pour distinguer les deux systèmes en présence, nous paraît assez vaine. Elle ne peut aboutir qu'à fausser les idées, car il n'est pas logique d'appliquer partout exclusivement l'un quelconque de ces systèmes en écartant l'autre systématiquement. Il faut, au contraire, les

conjuguer, les amalgamer, et c'est précisément de la combinaison plus ou moins judicieuse que l'on adoptera que découlera l'efficacité maximum, eu égard aux prix de revient, au temps nécessaire à l'établissement, à l'évolution future de la guerre.

Car il importe de tenir le plus grand compte de ces conditions. Nos finances ne sont point indéfiniment extensibles. Etant donné les sommes que nous pouvons consacrer, pendant les vingt ans qui vont suivre, à nos budgets annuels de la guerre, comment répartir les crédits entre l'armée proprement dite, personnel, armement, approvisionnements, et la fortification ? — Combien de temps faudra-t-il pour la mise en place définitive d'un dispositif de défense et de quels moyens de construction disposerons-nous ? — Enfin, tenant compte de l'évolution prochaine des méthodes de guerre, quels seront les genres de constructions qui s'adapteront le plus aisément à cette évolution ? — Voilà les points essentiels à régler et ceux sur lesquels il faut de toute nécessité se mettre d'accord avant de rien entreprendre.

Sur le dernier, tout particulièrement.

Une inconnue formidable plane, à l'heure actuelle, sur ce que sera la guerre de l'avenir. Le domaine de l'air s'agrégera à cette guerre dans des conditions toutes nouvelles et avec une intensité peut-être encore insoupçonnée. Or une armée aérienne se moquera des fortifications terrestres au-dessus desquelles elle passera de nuit pour aller semer à l'intérieur des territoires, sur les populations désarmées des grandes villes, la terreur et la mort. C'est là un danger auquel il faudra faire face et qu'il ne semble guère possible de combattre que si l'on dispose soi-même d'une armée aérienne de même nature et plus puissante que celle de l'ennemi.

Ah ! toujours si les ressources financières étaient inépuisables, on pourrait pousser de front toutes les précautions. Mais les budgets militaires étant limités et restreints, il faut savoir choisir et répartir pour le mieux les crédits entre les divers besoins auxquels on a à faire face. Ici encore, le maintien d'une sage moyenne semble ce qu'il y a de mieux. L'orientation suivie par les armées étrangères pourra, par la suite indiquer toutes les suggestions qu'il conviendrait d'accueillir.

En définitive, en l'état actuel des choses, il ne semble pas qu'il soit absolument urgent de prendre aucune solution radicale extrême ou définitive. C'est pourquoi, pour nous en tenir ici à la question des fortifications, on ne peut que louer l'administration de la guerre de n'avancer qu'avec la plus grande prudence dans l'entreprise des travaux. La remise en état, la conservation pour mieux dire, et

une adaptation nouvelle des ouvrages considérables qu'avaient construits les Allemands en Lorraine annexée suffisent pour le moment à nous donner des garanties de sécurité pour l'avenir le plus immédiat. Que les études se poursuivent sans interruption et qu'elles s'adaptent progressivement aux situations de toute nature à mesure que celles-ci iront vers leur point de cristallisation. C'est ce que peut faire de mieux notre haut commandement, et c'est la plus utile mise en garde à laquelle il puisse, en ce moment, recourir.

NÉCROLOGIE

Le Colonel Albert Maunoir. — La brusque mort du Colonel Albert Maunoir, survenue à Genève le 3 mars, a provoqué de sincères regrets dans les cercles nombreux de ses amis et camarades militaires. Ses qualités de caractère lui avaient attiré l'affection générale. Il était la loyauté même et le courage moral inné, sans brusquerie, et toujours soucieux de demeurer dans les limites de la courtoisie même vis-à-vis de ceux dont il combattait les opinions avec le plus de conviction.

Sa carrière militaire débuta en 1883. Recrue d'infanterie à la 1^{re} division, officier de la promotion de 1884, il lia dès cette époque des relations d'amitié qui lui restèrent fidèles pendant toute sa vie.

Avec le grade de capitaine il entra à l'Etat-major judiciaire, fonction qui répondait le mieux à ses goûts et à ses compétences. Il y gravit tous les échelons de l'échelle hiérarchique. Promu colonel, ses dernières fonctions furent celles de Grand-juge à la 1^{re} division et de suppléant de l'auditeur en chef.

Après sa mort comme pendant sa vie, ses camarades lui conserveront un fidèle souvenir.

INFORMATIONS

La Suisse et le désarmement. — Les *Schweizerische Monatshefte für Politik und Kultur*, qui paraissent à Zurich, ont publié dans leur livraison de décembre 1928 un fort intéressant article du colonel commandant de corps Weber, intitulé : Soll die Schweiz abrüsten ? (La Suisse doit-elle désarmer ?)